

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET 2020

DE LA CAISSE DES ECOLES DU BEAUSSET

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues pour l'année 2020. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire ayant eu lieu le 17 décembre 2019. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

A titre d'information, au 1^{er} janvier 2020 la population totale est de 9 907 habitants soit une évolution de 0.95 %. L'effectif total des 4 écoles est de 845 élèves au 01 janvier 2020. Celui-ci devrait évoluer à la prochaine rentrée scolaire 2020-2021.

S'agissant de la caisse des écoles, le budget 2020 s'est appuyé sur les résultats 2019 intégralement repris par anticipation au budget primitif.

1- Résultats de l'exercice 2019 :

En section de fonctionnement, le résultat est un excédent de 8 406,56 €.

En section d'investissement, le résultat est également un excédent de 32 454,69 €.après financement des restes à réaliser.

2- Présentation du Budget 2020 de la caisse des écoles :

Le projet de budget intègre les besoins recensés lors du débat d'orientations budgétaires. Il est arrêté de la manière suivante :

- Section de fonctionnement (dépenses et recettes) : 110 406,56 €
- Section d'investissement (dépenses et recettes) : 91 220,29 €

Total de : 201 626,85 €

L'évolution globale du budget 2020 par rapport à 2019 est de 4.81 %. (Pour mémoire le budget 2019 était de 192 385,61 €)

SYNTHÈSE DU BUDGET PRIMITIF DU COMITÉ DE LA CAUSSE DES ÉCOLES 2020

VUE D'ENSEMBLE SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES ET RECETTES											
DEPENSES						RECETTES					
CHAPITRE	FONCTIONNEMENT	BP 2019	CA PROVISOIRE 2019	BP 2020	ECART BP 20/BP 19 (en %)	CHAPITRE	FONCTIONNEMENT	BP 2019	CA 2019	BP 2020	ECART BP 20/BP 19 (en %)
011	CHARGES COURANTES	62 692,00	66 119,64	64 468,00	2,83	74 00	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	102 000,00	102 100,00	102 000,00	0
022	DEPENSES IMPRÉVUES	1 638,00	0,00	3 938,50	140,74						
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT						TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
64 328,83						102 000,00					
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS - CESSION ACTIFS	44 300,00	44 201,83	42 000,00	-5,19						
TOTAL FINANCEMENT SECTION INVESTISSEMENT						002 REPRISE EXCEDENT FONCTIONNEMENT					
44 300,00						6 628,03					
TOTAL GENERAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						TOTAL GENERAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
108 628,83						108 628,83					
						110 406,56					
						1,54					

VUE D'ENSEMBLE SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES ET RECETTES											
DEPENSES						RECETTES					
CHAPITRE	INVESTISSEMENT	BP 2019	CA PROVISOIRE 2019	BP 2020	ECART BP 20/BP 19 (en %)	CHAPITRE	INVESTISSEMENT	BP 2019	CA 2019	BP 2020	ECART BP 20/BP 19 (en %)
2163	MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	5 000,00	1 042,00	10 000,00	100,00						
2164	MOBILIER	24 000,00	8 669,86	24 000,00	0,00						
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS (EQUIPEMENTS-MATERIE...)	45 000,00	40 169,66	50 000,00	11,11	10222	FCVA	2 408,00	2 407,00	15 442,00	541,81
022	DEPENSES IMPRÉVUES	5 819,91	0,00	5 895,69	1,32						
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT						TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT					
79 819,91						2 408,00					
						2 407,00					
						15 442,00					
						541,81					
IMMOBILISATIONS ET EQUIPEMENTS 2019 RESTE A REALISER						28 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS					
3 937,67						44 201,83					
						42 000,00					
						-5,19					
TOTAL GENERAL DEPENSES INVESTISSEMENT						R001 REPRISE EXCEDENT INVESTISSEMENT					
83 757,58						37 051,58					
						83 660,41					
						91 229,29					
						8,91					

a) Section de fonctionnement

S'agissant des charges courantes de 64 468 €, ce crédit est destiné aux achats de fournitures scolaires (30 € par élève), aux sorties scolaires (380 € par class), aux achats de jeux et jouets pour les classes maternelles (4,50 € par élève), aux produits pharmaceutiques (40 € par classe), aux équipements pédagogiques (72 € par classe), aux fournitures de bureau (85 € par classe) et livres de la BCD (40 € par classe).

Un crédit est inscrit pour le dispositif ULIS à hauteur de 300 €.

Enfin s'agissant des classes transplantées le crédit reste fixé à 200 € par classe pour les 22 classes élémentaires.

Tel que précisé dans le débat d'orientations budgétaires, le montant des dépenses imprévues est de 3 938 € ce qui permettrait de faire face à des inscriptions supplémentaires d'élèves (environ cinquante).

Ce chapitre (011) représente 94.25 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Le chapitre 042 concerne l'inscription obligatoire des dotations aux amortissements à hauteur de 42 000 €, qui est versée en recettes de la section d'investissement pour permettre le financement des investissements

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré uniquement par la subvention de la commune pour un montant de 102 000 € identique à 2019.

b) Section d'investissement

Suite au débat, les demandes des chefs d'établissements et des services municipaux (PEVS) ont été réceptionnées.

La reprise des résultats 2019 et les ressources estimées en 2020 provenant du fonds de compensation de la TVA, des dotations aux amortissements, nous permettent de retenir cette année toutes les demandes des chefs d'établissement et de nos services.

Ainsi il est proposé de créer une opération d'investissement 2020-01 d'un montant de 84 000 €.

La répartition serait la suivante :

Matériel informatique : 10 000 €

Mobilier scolaire : 24 000 € dont

- Élémentaire Malraux (6 700 € : tables, casiers, chaises, meubles bas)
- Élémentaire Gavot (2 600 € : chaises, meubles bas, pouf bibliothèque)
- Maternelle Pagnol (1 900 € : armoire, banc, rayonnage bibliothèque)
- Maternelle Malraux (4 000 € : meuble bas, haut, tabourets, tables, bancs)

Équipement matériel : 50 000 € dont

- Élémentaire Gavot (500 € : tableau)
- Maternelle Pagnol (1 500 € : chariot, équipement parcours gym, armoire plastique)
- Maternelle Malraux (1 000 € : tableau, plastifieuse, massicot)

Est prévu également l'équipement des cours des 4 écoles (bancs, tables, matériel divers....)

Il est rappelé que la caisse des écoles ne présente aucun endettement, ainsi aucune présentation de gestion de dette n'est à produire.